

Le forum international de l'OCDE destiné aux établissements de l'enseignement supérieur.
Pour devenir membre : www.oecd.org/edu/imhe/membre

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE

Le rapport intitulé « L'enseignement supérieur au service de la société de la connaissance » a été rédigé à l'issue d'une étude internationale approfondie des différents volets des politiques d'enseignement supérieur – gouvernance, financement, assurance qualité, équité, recherche et innovation, carrière des universitaires, interdépendances avec le marché de l'emploi ou encore internationalisation. Ce rapport s'appuie sur les résultats de l'Examen thématique de l'enseignement supérieur de l'OCDE, mené sur la période 2004-2008 en collaboration avec 24 pays du monde entier (voir www.oecd.org/edu/tertiary/review).

L'importance accrue de l'enseignement supérieur

Tous les pays sont désormais conscients qu'au sein d'une économie mondiale basée sur la connaissance, l'enseignement supérieur est un puissant moteur de compétitivité économique. Les pays doivent élever les compétences professionnelles de haut niveau, continuer à assurer la compétitivité mondiale de leurs centres de recherche, et faciliter la diffusion des connaissances, pour servir au mieux les intérêts de la société. Pour relever les défis actuels, ce rapport propose un certain nombre d'options politiques, dont certaines sont présentées ci-dessous.

• Développer une stratégie cohérente

Les efforts des gouvernements doivent porter, en premier lieu, sur l'élaboration d'une stratégie globale et cohérente pour l'avenir de l'enseignement supérieur, afin d'orienter les décisions politiques qui seront prises, à moyen et à long terme, tout en respectant les objectifs économiques et sociaux définis à l'échelon national. Idéalement, cette stratégie doit être bâtie à l'issue d'un examen stratégique du système d'enseignement supérieur national, et énoncer clairement ses objectifs centraux.

• Renforcer la capacité des établissements à s'aligner avec la stratégie nationale d'enseignement supérieur

Il existe une façon simple d'encourager les établissements à opter pour un mode d'auto-gestion plus volontaire et plus ciblé : les autorités en charge de l'enseignement supérieur pourraient demander à tous les établissements bénéficiant d'un financement public de préparer un plan d'action stratégique cohérent, celui-ci devant par la suite faire l'objet de mises à jour régulières. Il faudrait également passer en revue les différentes options permettant d'élargir le périmètre de l'autonomie institutionnelle, de façon à favoriser la réactivité des établissements et à améliorer l'efficacité de leurs activités. Parallèlement, la politique nationale mise en place concernant la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur (EES) doit permettre à ces derniers de tirer parti, au maximum, de leur autonomie et de leurs responsabilités nouvelles. Il faudrait enfin créer un cadre juridique leur permettant d'établir un organe de gouvernance agissant au niveau stratégique, et non scientifique.

• Améliorer la transparence des dispositifs de financement des établissements

Les critères sur lesquels repose le système d'allocation de fonds aux établissements doivent être parfaitement clairs et connus de tous. À cet effet, il est nécessaire de mettre en place un système de calcul transparent. Le critère central utilisé pour l'allocation d'un financement « de base » aux EES devrait permettre de tenir compte, dans une certaine mesure, des résultats obtenus par ces derniers, afin de promouvoir l'excellence de l'enseignement et de l'apprentissage. Les indicateurs qui sous-tendent les systèmes de financement basés sur les performances doivent porter à la fois sur l'efficacité interne et sur l'efficacité externe. La mise en place d'un mécanisme de financement basé sur les performances nécessite tou-

tefois la plus grande prudence, car il faut éviter certains écueils.

• Mettre davantage l'accent sur les mécanismes d'assurance qualité internes

Dès lors que la culture de la qualité est solidement ancrée dans les valeurs des établissements d'enseignement supérieur, le cadre général est plus propice à un renforcement du système d'assurance qualité. L'expérience a montré qu'il était possible d'ancrer solidement une culture de la qualité en instaurant l'obligation, pour les EES, de mettre en place un système d'assurance qualité interne ; cet ancrage peut également s'effectuer en réponse à des mesures incitatives adaptées, telles que la publication de l'avis des élèves concernant leur expérience d'apprentissage. Il est par ailleurs essentiel de doter les mécanismes d'assurance qualité internes d'une légitimité suffisante, en les soumettant, à intervalles réguliers, à une validation formelle auprès d'un comité d'évaluation externe.

• Promouvoir la diffusion des connaissances, plutôt que leur commercialisation

Ces dernières années, les pouvoirs politiques ont davantage mis l'accent sur la commercialisation des résultats des travaux de R&D menés en milieu universitaire. En substance, ces mesures reposent sur l'idée selon laquelle l'innovation est le fruit d'un processus de découverte qui débouche ensuite sur une transaction commerciale, la R&D étant la phase de « création » de l'innovation. L'innovation contribue toutefois de diverses façons aux efforts de développement de nouveaux concepts de produits menés au sein des sociétés à visée commerciale ; les activités de R&D, axées sur la résolution de problèmes, sont quant à elles présentes d'un bout à l'autre du processus d'innovation, dont elles ne constituent pas nécessairement le point de départ. Dans cette optique, les capacités de diffusion de la connaissance et les activités d'aide interactive des établissements d'enseignement supérieur jouent peut-être un rôle aussi important. C'est la raison pour laquelle les méthodes et instruments mis en œuvre dans le cadre de ces initiatives méritent d'être davantage pris en compte à l'échelon politique.

• Accorder une autonomie accrue aux établissements en matière de gestion des ressources humaines

À l'heure actuelle, chaque établissement s'efforce d'accomplir diverses missions. De plus en plus, les EES, qui bénéficient par ailleurs d'une autonomie formelle accrue, sont tenus de répondre de l'utilisation des ressources publiques qui leur ont été allouées. Les établissements ont d'autant plus de chances d'accomplir avec succès leur mission(s) qu'ils jouissent d'une autonomie suffisante en matière de gestion des ressources humaines : le corps enseignant et les employés administratifs peuvent par exemple dépendre formellement des établissements ; chaque établissement peut décider, dans une large mesure, du montant des salaires versés aux universitaires ; être autorisé à créer des postes d'enseignants selon ses besoins stratégiques ; être en mesure de définir des structures de carrière reflétant le rôle particulier de chaque universitaire au sein de l'établissement et enfin définir sa propre stratégie d'avancement, d'évaluation et de développement professionnels.

La version intégrale de ce rapport est téléchargeable à l'adresse : <http://oecd-conference-teks.iscte.pt> et les documents en lien avec ce thème sont disponibles sur : www.oecd.org/edu/tertiary/review.
Contact : paulo.santiago@oecd.org

A découvrir

- L'enseignement supérieur au service de la société de la connaissance
- Évaluation des résultats de l'enseignement supérieur (AHELO)
- Zoom sur les régions urbaines
- Nouvelles de l'IMHE
- Le coin des livres
- Calendrier de l'IMHE



ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (AHELO)

L'étude de faisabilité du projet AHELO est en cours. En avril 2008, le Comité des politiques d'éducation de l'OCDE a confié au Comité Directeur de l'IMHE (constitué de représentants des EES et des gouvernements) le soin de superviser la gestion de l'étude. Le Comité des politiques d'éducation est conscient que le succès de cette initiative dépend à la fois des efforts des EES et du soutien des gouvernements. Un haut responsable de l'étude a été nommé en mai 2008. Ses responsabilités premières consistent à définir une feuille de route pour l'étude de faisabilité, à garantir la mise à disposition des fonds nécessaires et à assurer le soutien actif des établissements lors des différentes phases de l'étude.

Le projet d'évaluation AHELO s'appuiera sur les travaux antérieurs consacrés à l'évaluation des retombées de l'apprentissage à l'échelon international. L'étude de faisabilité vise principalement à déterminer s'il est possible ou non d'évaluer les connaissances et les compétences des étudiants de premier cycle inscrits dans différents types d'EES et dans différents pays. L'étude de faisabilité a deux objectifs. Elle vise tout d'abord à tester les méthodes d'évaluation puis à évaluer les modalités pratiques de l'évaluation, et à déterminer un moyen d'inciter les EES et les étudiants à participer. À ce stade, l'étude ne permettra pas une comparaison directe des performances des EES.

L'étude de faisabilité s'articulera autour de différents types d'activités, et comportera donc différents volets, menés à bien séparément mais de façon coordonnée. Chacun de ces volets portera sur une dizaine d'EES originaires de 3 ou 4 pays.

Dans un premier temps, l'étude de faisabilité portera sur différents types d'outils d'évaluation, l'objectif étant de déterminer leur validité dans un contexte international. Parmi ces outils figurent notamment les volets « Compétences génériques », « Discipline », « Mesure de la valeur ajoutée » et « Indicateurs contextuels ». Le volet **Compétences génériques** consiste en un essai pilote de l'outil américain baptisé *Collegiate Learning Assessment* (CLA) : mené à l'échelon international, cet essai doit déterminer dans quelle mesure les compétences de haut niveau comme celles mesurées grâce au CLA peuvent être évaluées de façon fiable dans différents contextes culturels, linguistiques et institutionnels. Parallèlement, un volet **Discipline** déterminera s'il est possible, ou non, de mesurer directement les retombées de l'apprentissage dans certaines disciplines particulières et dans différents contextes culturels et linguistiques. Bien que les étudiants et employeurs futurs s'intéressent avant tout à la « note finale » attribuée aux performances des EES, des départements ou des facultés, l'OCDE ne saurait ignorer que les notes brutes obtenues par les étudiants lors d'une évaluation refléteraient non seulement la qualité des services éducatifs fournis, mais aussi d'autres paramètres clés tels que l'impact de la sélection et de l'origine socio-économique des étudiants. Aussi, pour que le projet AHELO fournisse effectivement aux EES des informations concernant leurs propres performances, leurs forces et leurs faiblesses en termes d'enseignement, il est essentiel de tenir compte de ces aspects et de refléter la « valeur ajoutée » des EES. Or c'est là une tâche complexe ; c'est la raison pour laquelle l'étude de faisabilité comprendra également un volet **Mesure de la valeur ajoutée**, qui s'intéressera à cet aspect d'un point de vue conceptuel, grâce à un examen et à une analyse des sources de données et des méthodologies potentielles. Enfin, un volet de travail **Indicateurs contextuels** portera sur l'élaboration d'indicateurs contextuels à l'échelle des

L'évaluation des retombées de l'enseignement supérieur en termes d'apprentissage représente un défi majeur et de sérieuses responsabilités pour l'IMHE. Lors des discussions menées dans le cadre de ce projet, le Comité Directeur a rappelé que l'identification et l'évaluation des retombées de l'apprentissage étaient au cœur des stratégies d'élaboration et de mise en œuvre des processus d'enseignement et d'apprentissage. L'évaluation de ces retombées fait donc, par définition, partie intégrante de la mission des établissements : sans elle, en effet, il est impossible de garantir la qualité des processus clés de l'enseignement. De toute évidence, les établissements d'enseignement supérieur ont donc un rôle central à jouer dans les projets de ce type. On s'interroge, en revanche, depuis quelques années, sur la faisabilité d'un processus de définition et d'évaluation des retombées de l'apprentissage à l'échelon international. En Europe, le projet Tuning – Convergence des structures éducatives en Europe a apporté la preuve qu'il était possible de définir ces retombées au niveau international. La question qui demeure, en revanche, est la suivante : l'évaluation des retombées de l'apprentissage peut-elle réellement s'inscrire dans un contexte international et ce, malgré la diversité des systèmes d'enseignement supérieur ? Ce serait là un progrès considérable, car cela permettrait à la fois d'évaluer et de reconnaître les compétences acquises dans l'enseignement supérieur, au-delà des disparités linguistiques et culturelles, mais aussi au-delà des spécificités propres à chaque système éducatif et à chaque type d'établissement.

Une autre question centrale doit par ailleurs faire l'objet de quelques éclaircissements : dans quelle mesure l'utilisation des résultats de cette évaluation peut-elle être soumise à un contrôle au sein du secteur ? Il faut en effet éviter que l'évaluation ne donne naissance à des classements stéréotypés, basés sur des critères liés à la réputation des établissements, car cela nuirait à l'intention première de cette initiative, à savoir fournir des informations fiables et objectives aux étudiants et aux autres parties prenantes.

Nous ferons donc tout notre possible pour veiller à ce que cette étude de faisabilité tire parti de la meilleure expertise disponible, et tienne compte des bienfaits et écueils potentiels identifiés par les différentes parties prenantes. C'est le seul moyen d'assurer la fiabilité des résultats de l'étude, et leur pertinence pour l'ensemble des acteurs concernés : établissements et corps enseignant ; étudiants et responsables politiques.

C'est la raison pour laquelle l'IMHE redoublera d'efforts, au cours des prochains mois, pour stimuler les travaux entrepris avec le secteur de l'enseignement supérieur dans le cadre du projet AHELO. Chargé de superviser la gestion de ce projet, le Comité Directeur de l'IMHE disposera ainsi d'une solide base d'informations, de retours d'expérience, et d'avis consultatifs émanant des associations du secteur de l'ES et d'autres acteurs régionaux.

Marijk van der Wende
Présidente du Comité Directeur de l'IMHE

établissements, à l'instar de ceux mis au point en Allemagne par le *Gemeinnütziges Centrum für Hochschulentwicklung* (CHE), en réponse à la nécessité de définir une approche multidimensionnelle dans le domaine de la qualité de l'enseignement supérieur. Pour plus d'information : www.oecd.org/edu/ahelo.

NOUVELLES DE L'IMHE

L'IMHE souhaite la bienvenue aux nouveaux membres suivants :

> Université Nationale de Puyong – Corée

> Agence pour les Sciences et l'Enseignement supérieur – Croatie

> *Universidad de la Laguna* - Espagne

> Université de Strathmore – Kenya

> *Universidad Autonoma de Ciudad Juarez* – Mexique

> Université de Stavange – Norvège

> Ministère de l'Éducation de Nouvelle-Zélande – Nouvelle-Zélande

> Ministère des Sciences et de l'Enseignement supérieur – Pologne

> Université de Newcastle – Royaume-Uni

ZOOM SUR LES RÉGIONS URBAINES

ver les grands défis de la société de la connaissance. Ce sera l'occasion, pour les EES

Le nouveau cycle d'analyses axées sur la contribution de l'enseignement supérieur au développement régional a suscité l'intérêt accru de certaines grandes villes d'Europe. En mai, Berlin a ainsi été la première à accepter de prendre part à ce projet.

Pourquoi mettre davantage l'accent sur les villes et les régions urbaines ?

Au Royaume-Uni, certaines régions urbaines sont à l'origine de 50 %, voire plus, de l'activité économique de leur région. Ce phénomène n'est pas spécifique au RU. De nos jours, les villes sont les moteurs de l'économie nationale et régionale ; elles jouent un rôle clé dans la cohésion sociale et sont responsables, pour une large part, du réchauffement climatique. Elles sont le centre névralgique des échanges et de la création de richesses qui, à leur tour, ont un effet stimulant sur l'économie de la région alentour.

Par ailleurs, les villes et les régions urbaines tirent parti de la présence des EES. Il n'est pas rare, en effet, que les EES fassent de leur ville un pôle attirant les investissements et les compétences de haut niveau à l'échelle nationale et mondiale. Les pôles de recherche et d'expertise sont la vitrine des villes, présentées comme le cœur de la création d'entreprises, de l'innovation et de la créativité.

Berlin, premier participant au programme

Berlin a été la première région urbaine à accepter de prendre part au programme d'évaluation. La ville dispose d'un potentiel considérable grâce à ses EES et à ses instituts de recherche. Elle abrite également l'un des plus grands parcs scientifiques et technologiques au monde : **Adlershof**, Cité des Sciences, des Technologies et des Médias. Berlin est un grand centre d'enseignement supérieur : elle compte 25 EES, parmi lesquels 8 universités et 10 « *Fachhochschulen* » (universités de sciences appliquées),



David Ausserhofer

Jutta Allmendiger, Présidente du WZB

accueillant plus de 130 000 étudiants au total. En outre, les instituts de recherche emploient plus de 50 000 personnes. Parmi ces instituts, le **Centre de recherche en sciences sociales de Berlin (WZB)** sera prochainement amené à jouer un rôle central, puisqu'il assurera la coordination du processus d'auto-évaluation de la ville. Le Prof. **Jutta Allmendiger**, Présidente du WZB, a accepté de nous faire part de son avis concernant le rôle des évaluations.

— *Ce projet offrira à Berlin et à notre centre de recherche une occasion unique d'analyser le potentiel économique et social des EES, et de tirer un enseignement de l'expérience des autres régions urbaines d'Europe et du reste du monde. Je suis persuadée que ce processus d'évaluation permettra de renforcer, à l'échelon local, les capacités dont nous aurons besoin pour rele-*

et la ville de Berlin, de coopérer de façon innovante et plus cohérente.

Hans-Gerhard Husung, Secrétaire d'État à la Science et à la Recherche du *Land* de Berlin, souligne les opportunités de comparaison internationale offertes par le projet :

— *Berlin dispose d'un extraordinaire tissu d'activités scientifiques et de recherche, qui affecte à son tour profondément la vie économique, sociale et culturelle de notre ville. Nous avons mis en place une stratégie baptisée « La connaissance, pilier de l'avenir de Berlin », qui garantit que l'exploitation de ce potentiel sert effectivement les intérêts de la métropole. La mise en œuvre de cette stratégie ne peut se faire sans interaction avec les autres pays. La participation au projet d'évaluation de l'OCDE est un moyen, pour la ville, de se comparer aux autres pays et de bénéficier de nouvelles mesures incitatives ».*

L'appui du « Comité de Berlin »

Parmi les acteurs clés du processus d'évaluation figure également le « Comité de Berlin », créé en août 2007 par le maire de la ville. Son rôle est de promouvoir le dialogue entre les représentants de haut niveau issus des sphères politique, économique, de la science et de la recherche, du développement urbain, de la culture et des affaires sociales.

Pour de plus amples informations :
www.oecd.org/edu/higher/regionaldevelopment
ou contactez :
jaana.puukka@oecd.org.

Qu'est-ce qu'une « région urbaine » ?

Les régions urbaines sont des zones étendues au sein desquelles un cœur urbain exerce sur la population alentour une attraction liée aux diverses activités qu'il renferme. La région urbaine est une entité fonctionnelle accueillant commerces et services. Le dynamisme économique des régions urbaines contribue à stimuler l'économie de la région tout entière. Le périmètre de la région urbaine reflète davantage la « géographie de la vie quotidienne » que les limites administratives établies.

L'IMHE : VOTRE PROGRAMME

Notre programme de travail pour la période 2009-2010, élaboré à l'issue d'une série de consultations approfondies avec les membres de l'IMHE, couvrira un large panel de thèmes et de problématiques.

Enseignement supérieur et régions

Ce projet permettra d'évaluer la contribution des EES de régions pilotes au développement économique, social et culturel local. Il permettra également de formuler une série de propositions d'amélioration.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter :
jaana.puukka@oecd.org

L'évaluation des résultats de l'enseignement supérieur

L'OCDE réalise actuellement une étude de faisabilité portant sur l'évaluation des résultats de l'enseignement supérieur. Ce processus permettra d'effectuer des comparaisons entre les établissements d'enseignement supérieur de différents pays. Ce projet sera placé sous la supervision de l'IMHE.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter :
karine.tremblay@oecd.org

Améliorer la qualité de l'enseignement supérieur

Ce projet donne un aperçu des raisons pour lesquelles les EES définissent, appliquent, adaptent, récompensent et diffusent de bonnes pratiques en

matière de qualité de l'enseignement. Il présente par ailleurs les diverses modalités de mise en œuvre retenues dans ce contexte, et met en évidence les moteurs du changement ainsi que les difficultés à surmonter.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter :
fabrice.henard@oecd.org

Évolution de l'architecture institutionnelle de l'enseignement supérieur

Concurrence ou collaboration ? Recherche ou enseignement ? Enseignement spécialisé ou enseignement général ? Apprentissage à distance ou enseignement traditionnel ? Mission locale ou perspective mondiale ? Les établissements d'enseignement supérieur sont, chaque jour, confrontés à des choix stratégiques épineux. L'IMHE poursuivra donc ses efforts afin de vous aider à opérer au mieux ces choix.

Consolider la base de connaissances

Pour allier théorie et pratique, nous organiserons également des séminaires et des conférences, et publierons un certain nombre de rapports. Cela vous permettra de rencontrer de nouveaux interlocuteurs, d'échanger avec eux des bonnes pratiques, et de vous tenir informé(e)s des dernières tendances internationales.

Devenez un acteur de la scène internationale, adhérez dès à présent à l'IMHE : imhe@oecd.org.



Panorama des statistiques de l'OCDE 2008 : Statistiques économiques, environnementales et sociales

Éditions OCDE, ISBN-10: 9264043780

Voici la quatrième édition du Panorama des statistiques, recueil annuel de statistiques le plus complet et le plus dynamique publié par l'OCDE.

Il comporte plus d'une centaine d'indicateurs portant sur un large panel de secteurs : économie, agriculture, éducation, énergie, environnement, aide internationale, santé et qualité de vie, industrie, information et communication, population/marché du travail, échanges et investissements, fiscalité, dépenses publiques et R&D.

Politiques et gestion de l'enseignement supérieur : Volume 20, n° 1

Éditions OCDE, SUB-89011P1

Ce nouveau numéro comprend une série d'articles sur des sujets divers : équité de l'accès à l'enseignement supérieur ; étude comparative de l'évaluation du personnel de l'ES en France et en Finlande ; fusion « forcée » de deux EES en Irlande du Nord considérée du point de vue des ressources humaines et émergence d'un système universitaire privé au Nigéria. Publiée trois fois par an, la revue analyse les politiques et les pratiques de gestion recensées à l'échelon des systèmes et des établissements eux-mêmes, en s'appuyant sur des articles et des rapports de recherche de portée internationale.

La montée en puissance de l'anglais comme langue d'enseignement dans les universités européennes

L'Association pour la coopération universitaire (ACA) a publié une étude consacrée aux programmes dispensés en langue anglaise au sein des établissements d'enseignement supérieur européens. Le rapport de Bernd Wächter et Friedhelm Maiworm, intitulé « *English-Taught Programmes in European Higher Education* », a été rédigé à l'issue d'un sondage mené auprès de 2 200 universités et facultés de 27 pays européens dont l'anglais n'est pas la langue officielle.


Pour de plus amples informations : www.acasecretariat.be.

Document de travail n° 576 du Département économique de l'OCDE : The Policy Determinants of Investment in Tertiary Education (en anglais uniquement)

Ce rapport vise à déterminer l'impact des politiques publiques et des stratégies institutionnelles sur l'utilisation de fonds privés en vue de renforcer le capital humain du secteur de l'enseignement supérieur. Les auteurs s'efforcent par ailleurs d'évaluer la capacité des individus à financer cet investissement, et de mettre en évidence les caractéristiques institutionnelles des systèmes d'enseignement supérieur en termes d'investissement.

Disponible sur Source OCDE à l'adresse : www.sourceoecd.org.

CALENDRIER IMHE

8-10 sept. 2008 *Les retombées de l'enseignement supérieur : qualité, pertinence et Impact*, Conférence Générale de l'IMHE, Paris, France. Les inscriptions sont désormais ouvertes.
 Contact : cassandra.davis@oecd.org
www.oecd.org/edu/imhegeneralconference2008

AUTRES MANIFESTATIONS

10-11 juillet 2008 *Conférence sur la typologie : Diversité et transparence – Vers une classification des établissements d'enseignement supérieur*
 Berlin, Allemagne

15-18 juillet 2008 *13^e Conférence Générale de l'IAU sur le thème « L'enseignement supérieur et la recherche face aux besoins locaux et mondiaux »*
 Université d'Utrecht, Pays-Bas
www.unesco.org/iau/conferences/Utrecht

17-21 août 2008 *Réunion internationale des administrateurs d'universités (IMUA) – Conférence sur le thème de la mondialisation*
 Vancouver, Canada.

24-27 août 2008 *30^e Forum annuel de l'EAIR - Copenhague 2008 : Au-delà de l'apparat : quels progrès réels*

dans le domaine de l'enseignement supérieur ?
 Copenhague, Danemark.

10-13 sept. 2008 *20^e Conférence annuelle de l'EAIE sur le thème : Repenser la carte de l'enseignement supérieur européen*
 Anvers, Belgique.

13-17 octobre 2008 *Conférence de l'EAIE sur le thème : La gestion de la qualité dans l'enseignement supérieur*
 Enschede, Pays-Bas.
www.eaie.org/PD/modules/2008/



Avez-vous changé d'adresse ? Veuillez en informer l'IMHE.

Si vous recevez uniquement la version papier de ce bulletin et que vous souhaitez continuer à recevoir ce bulletin, merci de communiquer votre adresse électronique à imhe@oecd.org

IMHE-Info est publié en anglais et en français par le Programme de l'OCDE sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE). Des extraits de ce bulletin peuvent être reproduits en indiquant la source. Toute demande de renseignement, tout commentaire ou article susceptible d'être publié doit être adressé à :

Valérie Lafon, Programme IMHE, OCDE
 2, rue André-Pascal – 75775 Paris Cedex 16
 France
 Tél. : (33) 1 45 24 92 24 ou (33) 1 45 24 75 84
 Fax: (33) 1 44 30 61 76
imhe@oecd.org
www.oecd.org/edu/imhe

Retrouvez toutes nos réunions sur :
www.oecd.org/edu/imhemeetings